



VILLE DE SAINT-RAYMOND
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette ville est convoquée par monsieur le maire Claude Duplain, pour être tenue au lieu ordinaire des séances extraordinaires du conseil, le 22 décembre 2025 à 14 h 30 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Avenant au mandat professionnel octroyé à la firme Groupe Synergis pour des services à envergure variable en génie des milieux hydriques (hors PRAFI)
- 1.3 Octroi d'un mandat professionnel à la firme Groupe Synergis afin d'accompagner la Ville de Saint-Raymond en 2025 et 2026 pour la gestion des activités associées à la subvention du PRAFI dans le cadre du projet de réduction des risques d'inondation
- 1.4 Autorisation en vue de la signature d'une entente préliminaire de partenariat dans le cadre du projet de centrale hydroélectrique
- 1.5 Renonciation conditionnelle au droit de préemption inscrit sur le lot 3 514 072 du cadastre du Québec
- 1.6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement (915-26) *Règlement autorisant des dépenses à des fins industrielles pour l'année 2026*

2. Trésorerie

- 2.1 Appropriation du solde disponible du *Règlement d'emprunt 675-19* afin de réduire le solde de l'emprunt lors de l'émission d'obligations de février 2026
- 2.2 Utilisation de la réserve financière pour les dépenses liées à la tenue d'une élection
- 2.3 Autorisation en vue de la signature d'une lettre d'entente (2025-05) avec le Syndicat des employés municipaux de Saint-Raymond (FISA)
- 2.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement (913-25) *Règlement décrétant un emprunt de 464 868 \$ en vue des travaux de retrait des matières résiduelles d'un lieu d'élimination de matières résiduelles désaffecté et l'affectation de la somme de 1 042 000 \$ du solde disponible du Règlement 790-22 en vue de financer une dépense de 1 506 868 \$*

3. Sécurité publique

- 3.1 Aucun



VILLE DE SAINT-RAYMOND
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

4. Transport routier et hygiène du milieu

- 4.1 Renouvellement de l'entente avec l'entreprise Expente pour les services de bris du couvert de glace sur la rivière Sainte-Anne pour l'année 2026

5. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 5.1 Aucun

6. Loisirs et culture

- 6.1 Octroi d'un contrat pour l'acquisition et l'installation de deux tableaux de pointage pour les terrains sportifs au parc Promutuel Assurance

7. Période de questions

8. Levée de la séance

Donné le 19 décembre 2025.

Vicky Morasse
Greffière